

Réfection des berges : de Croissy 1 à Croissy 2

Dans cette commune du sud de la Boucle, plusieurs portions de berges dégradées ont été traitées en génie végétal. Les résultats obtenus quatre années après leur achèvement sont prometteurs. Seine Vivante est favorable à continuer dans la même voie, mais avec ambition.

La rive droite de la Seine borde Croissy sur environ 4700 m. Préservé de toute urbanisation importante ce linéaire de berges est un parcours exceptionnel entre fleuve et rives spontanément arborées. Il n'est toutefois pas aussi « naturel » qu'il apparaît de prime abord, les berges gardant la trace des interventions de confortement qui ont longtemps privilégié le bétonnage.

Le programme Croissy 1

Début 2000, un programme de réhabilitation des sites les plus dégradés a été soumis à enquête publique. Ce programme qui faisait la part belle aux enrochements a reçu un avis défavorable du commissaire enquêteur suite à l'action des opposants (dont Seine Vivante), puis a été ajourné en 2004, la région Île-de-France refusant de le financer.

Il en est résulté un nouveau programme appelé Croissy 1, mis en œuvre de 2006 à 2007, réalisé sur 8 secteurs d'un linéaire total de 310 m et retenant en majorité, comme techniques de confortement, les techniques végétales. Des solutions au plus près des particularités de chaque secteur ou sous-secteur ont été définies dont le détail figure sur le site http://www.seineenpartage.fr/abc_berges/croissy.html.

Bilan de Croissy 1

A l'heure où un nouveau programme est lancé, Seine Vivante a réalisé un bilan du programme Croissy 1, accessible sur le site Internet du CADEB. Au global avec le recul de 4 hivers passés on ne constate aucune dégradation significative des berges ; de

plus, la période délicate d'enracinement initial étant terminée, la solidité des aménagements en génie végétal croît avec le temps, à condition d'assurer un entretien régulier.

Les principaux enseignements de Croissy 1 sont les suivants : les techniques du génie végétal sont efficaces, même avec des contraintes hydrauliques fortes ; la variété des solutions appliquées a répondu à la variété des situations rencontrées et a contribué à la diversité et à la beauté du paysage, ainsi qu'au renforcement de la biodiversité.

Notons aussi que des actions correctrices d'entretien ont pu réparer les problèmes liés au développement du vivant ; cela souligne l'importance de l'entretien post aménagement. Croissy 1 permet également de tirer des leçons sur des points de mise en œuvre importants comme les possibilités différentes d'utiliser des enrochements, la durée souhaitable de la période de garantie de reprise des végétaux, l'importance des associations de végétaux.

Cette manière de procéder implique de choisir des entreprises (maître d'œuvre, entreprises réalisant les travaux d'aménagement ou d'entretien) ayant de vraies compétences dans le domaine du génie végétal..

Le nouveau programme Croissy 2

Ce programme dont le maître d'ouvrage est le SMSO (Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entre-



2006: un linéaire de berges (secteur 5) est réhabilité en génie végétal.

tien des berges de la Seine et de l'Oise) porte sur 4 nouveaux sites d'un linéaire total de 405 m. Il vient de faire l'objet d'une enquête publique; l'un des secteurs a déjà été réalisé en urgence cette année.

Ce programme recourt principalement aux techniques du génie végétal. Dans l'avis qu'elle a rendu, Seine Vivante, tout en reconnaissant les points positifs du dossier, invite à en élever le niveau d'ambition en matière de biodiversité et de valorisation paysagère, en s'appuyant sur les réussites de Croissy 1 et en refusant toute banalisation des berges et systématisme dans les implantations. Cet espace exceptionnel qui nous a été en quelque sorte légué par les Impressionnistes le justifie.

Jean-Pierre Genestier
Jean-Jacques Legrand
Seine Vivante

Courriel: seine.vivante@yahoo.fr



Dans le secteur 5, réhabilité en 2006 (voir photo ci-dessus), la végétation a poussé et la berge est stabilisée.